

5EME AVENUE
Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 77, Cours Victor Hugo
84300 CAVAILLON
RCS AVIGNON 538 489 261

Pour
Johice
Nenci

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2024**

L'an deux-mille-vingt-quatre,
Le trente juin,
A dix heures,

Monsieur Franck DEBRINCAT, propriétaire de la totalité des 2 000 actions composant le capital social,

Associé Unique et Président de la société 5EME AVENUE,

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège de la société et modification corrélative des statuts
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société pour le passer du 77, Cours Victor Hugo – 84300 CAVAILLON au 38, Rue Pierre Casteau – 84440 ROBION, et ce à compter de ce jour.

En conséquence, elle décide de modifier l'article 4 des statuts de la société comme suit :

« *ARTICLE 4 – SIEGE*

Le siège de la société est fixé au 38, Rue Pierre Casteau – 84440 ROBION. »

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Franck DEBRINCAT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. DEBRINCAT', written over the printed name.